



Prix Pauline Jaricot

Premier prix du reportage missionnaire

Dossier de demande de bourse au reportage missionnaire

(Clôture des demandes de bourses le 29 avril 2024)

Qui est concerné par ce document ?

Ce document est destiné aux candidats qui désirent obtenir une bourse au reportage missionnaire.

Si la bourse est obtenue, les candidats devront prendre connaissance, signer et parapher le règlement spécifique au concours pour ratifier leur participation.

Les candidats à la bourse doivent avoir complété et envoyé ce dossier avant le vendredi 29 avril 2024 à 18h00.

I- Règlement de la Bourse au Reportage missionnaire

Attention ! Ce règlement concerne uniquement les candidats qui souhaitent obtenir une bourse de 1500 € pour les aider à réaliser leur reportage missionnaire.

Si vous n'êtes pas concerné par ce dossier, téléchargez le « dossier reportages ».

1 - La Bourse sur présentation des Projets (dépôt jusqu'au 29 avril inclus)

Le Prix Pauline Jaricot est un concours de reportages sur la mission de l'Église catholique, organisé en France par les Œuvres Pontificales Missionnaires, entre janvier 2024 et octobre 2024.

Afin d'aider les jeunes candidats à concourir, les OPM France attribuent aux projets de reportages sélectionnés une bourse d'un montant de 1500 €.

2 - Conditions de candidature à la bourse

2.1 - Les participants :

Les candidats peuvent présenter leur projet seul ou en équipes. Afin de prétendre à une bourse, les candidats doivent satisfaire aux critères suivants :

- Avoir entre 18 et 35 ans
- Résider en France métropolitaine

2.2 - Le projet de reportage

2.2.1 - Objets et buts du reportage

Afin de prétendre à la sélection, les candidats doivent présenter un projet de reportage qui :

- informe sur la vie de l'Église dans le monde
- valorise les initiatives missionnaires et pastorales locales
- témoigne de la vitalité de l'évangélisation

2.2.2 - Cahier des charges du projet de reportage

Tous les candidats à la bourse doivent obligatoirement remplir et signer le formulaire "projet de reportage" (en annexe) qui les aidera à présenter leur projet conformément aux exigences des organisateurs.

2.2.3 - Dépôt des projets

Le dossier de candidature sera enregistré s'il contient les pièces suivantes :

- Le formulaire de présentation du projet de reportage dûment rempli et signé
- La fiche contact de chaque candidat
- Le règlement de la bourse dûment rempli, paraphé et signé. Ce faisant, les candidats autorisent les OPM à utiliser leur adresse postale, numéro de téléphone, email pour les contacter. Les coordonnées des candidats ne seront jamais diffusées à des tiers, sauf autorisation.
- Le CV de chaque candidat
- Une copie de la pièce d'identité de chaque candidat
- Une photo de chaque candidat, qui sera utilisée pour annoncer les boursiers.

Les formulaires dûment complétés ainsi que les annexes sont à envoyer avant le 29 avril 2024.

- à l'adresse animation@opm-france.org
- ou par voie postale à l'adresse suivante (le cachet de la poste faisant foi):
-

Œuvres Pontificales Missionnaires
Prix Pauline Jaricot
12, rue Sala
69002 Lyon

Hormis les éventuels frais postaux, aucun frais de dossier n'est à la charge du candidat.

3 – Modalités d'attribution des bourses

3.1 - Composition du Jury

Le jury d'attribution des bourses est présidé par le Secrétaire Général des Œuvres Pontificales Missionnaires, et composé de membres des OPM France.

3.2 - Souveraineté du Jury

Les Œuvres Pontificales Missionnaires France statuent souverainement sur l'attribution des bourses comme sur le prix final. Elles se réservent par conséquent le droit de conditionner l'octroi de ces bourses à d'éventuelles modifications ou tout renseignement ou pièce complémentaire sur le projet de reportage ou sur les candidats.

3.3 - Contenu des bourses

L'octroi d'une bourse ouvre droit à :

- 1500 € par projet de reportage

4 - Droits et obligations des parties au présent contrat

4.1- Obligations des boursiers

Les candidats retenus recevront une bourse de 1500 € de la part des Œuvres Pontificales Missionnaires, somme qui sera exclusivement dédiée au financement de leur voyage et du reportage.

En cas de non-livraison du reportage dans les délais impartis, ou bien de la remise d'un reportage non-conforme au cahier des charges, faute de raison suffisante, les bénéficiaires de la bourse devront rembourser la somme de 1500€ aux OPM France.

4.2 - Droits réservés à l'organisateur

Les OPM se réservent le droit de :

- Préciser le cahier des charges du reportage
- Modifier le calendrier de la Bourse et du Prix Pauline Jaricot

4.3 – Confidentialité et données personnelles

Les données collectées dans le cadre du Prix Pauline Jaricot (bourse et concours) le sont par les Œuvres Pontificales Missionnaires France.

Les données collectées ne servent qu'à joindre les participants en cas de besoin. Ces données ne seront pas diffusées à des tiers.

En participant à la bourse et/ou au concours, les participants donnent leur accord aux OPM pour conserver ces données pendant une durée de 3 ans.

Les participants ont le droit d'accéder, de rectifier et de demander l'effacement ou la limitation de ces données à tout moment en contactant directement les Œuvres Pontificales Missionnaires France :

Œuvres Pontificales Missionnaires France

12, rue Sala

69002 Lyon.

[04 72 56 99 55](tel:0472569955)

sec.general@opm-france.org

Conformément à l'article 77 du RGPD, les candidats ont le droit, après une demande restée sans suite auprès de l'organisme détenteur des données, d'introduire une réclamation auprès de la CNIL : <https://www.cnil.fr/fr/plaintes>

4.4 - Gestion des litiges

Le présent concours est régi par la loi française, par conséquent, en l'absence de règlement à l'amiable, tout litige pourra être porté par l'une ou l'autre des parties devant la juridiction compétente.

4.5 – Responsabilité des candidats à la bourse en cas de dommage

Les Œuvres Pontificales Missionnaires France rappellent qu'elles ne sauraient être tenues responsables de tout risque, imprévu, accident, vol, maladie, dommage corporel, financier, moral ou autre qui pourraient survenir avant, pendant et après la réalisation du reportage. Les candidats assument l'entière responsabilité des risques qu'ils encourent avant, pendant et après la réalisation du reportage.

II – Formulaire de candidature à la Bourse

- 1- Identité du participant
- 2- Le projet de reportage
- 3- Modalités d'inscription
- 4- Le déroulement du Prix

1. Identité du participant :

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Diocèse d'origine :

Adresse e-mail :

Numéro de téléphone :

Activité :

- Etudiant**
- Professionnel**
- Autre**

Préciser :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Avez-vous des lieux d'engagement chrétien ? Si oui, lesquels ?

.....
.....
.....
.....
.....

- Je postule seul**
- Je postule en équipe avec.....**

.....

.....

Si vous postulez en équipe, chaque participant doit remplir une fiche d'identité mais un seul « projet de reportage » doit être présenté. Le règlement de la Bourse sera signé par tous les participants.

Présentez-vous, ainsi que votre motivation pour le Prix Pauline Jaricot (une présentation pour l'ensemble du groupe suffit)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

2. Le projet de reportage :

Le formulaire suivant permettra au jury d'évaluer le sérieux et la qualité de votre projet de reportage en vue de l'attribution des bourses. Il est possible d'ajouter des annexes pour compléter votre présentation (cartes, images, premiers échanges avec des contacts locaux, etc.). Le jury se réserve le droit de vous demander des informations complémentaires sur votre projet. Les organisateurs ont conscience que le projet peut évoluer lors de la préparation, il sera impératif de les en informer le cas échéant.

En bref, quel est le sujet et de votre reportage ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

OÙ ?

Pays.....

Région(s).....

Diocèse(s).....

Ville(s), village(s), etc......

.....
.....
.....

QUI ?

Quelles sont les personnes que vous souhaitez rencontrer ?

.....
.....
.....
.....
.....

Avez-vous déjà des contacts locaux ? Avec qui ?

.....
.....
.....
.....

QUOI ?

Précisez la problématique de votre reportage :

.....
.....
.....

.....
.....
.....

Quelles questions allez-vous traiter ?

.....
.....
.....
.....
.....

Sur quels aspects de l'évangélisation voulez-vous informer ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Quelles initiatives missionnaires et pastorales locales voulez-vous valoriser ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

De quoi souhaitez-vous témoigner ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

POURQUOI ?

Quels sont les enjeux et la finalité de votre reportage ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

QUAND ?

**À quelle période de l'année envisagez-vous de faire votre reportage ?
Pourquoi ?**

.....
.....
.....
.....
.....

Combien de temps allez-vous rester sur place ?

.....
.....
.....
.....
.....

COMMENT ?

Quel sera le ou les médias de votre reportage ?

Écrit /photo

Vidéo

Audio

Pourquoi ?

.....
.....
.....
.....
.....

3. Modalités d'inscription :

Afin de postuler à la bourse du Prix Pauline Jaricot, les documents ci-dessous doivent être envoyés aux Œuvres Pontificales Missionnaires avant le **29 avril 2024**, par courrier électronique ou postal à l'adresse indiquée précédemment :

- Copie de la pièce d'identité des participants
- CV des participants
- Règlement de la bourse paraphé et signé par tous les participants
- Formulaire projet de reportage dûment rempli et signé et identité de chaque participant.

4. Le déroulement du prix

Jusqu'au **29 avril 2024** : candidatures pour la bourse

22 mai 2024 : Sélection par le jury des OPM, remise de la bourse

En mai ou en juin : initiation sur les techniques du reportage pour les boursiers (1 ou 2j, date à définir)

30 septembre 2024 : date limite du dépôt des reportages

Octobre 2024 : jury final, remise des prix.

Date et signature(s) du ou des candidats :